

Zeitschrift: Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

Herausgeber: Schweizerische Chorvereinigung

Band: - (1993)

Heft: 5

Artikel: Conseil Suisse de la Musique : participez à notre action "CH-MUSICA"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1044072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseil Suisse de la Musique

Participez à notre action «CH- MUSICA»

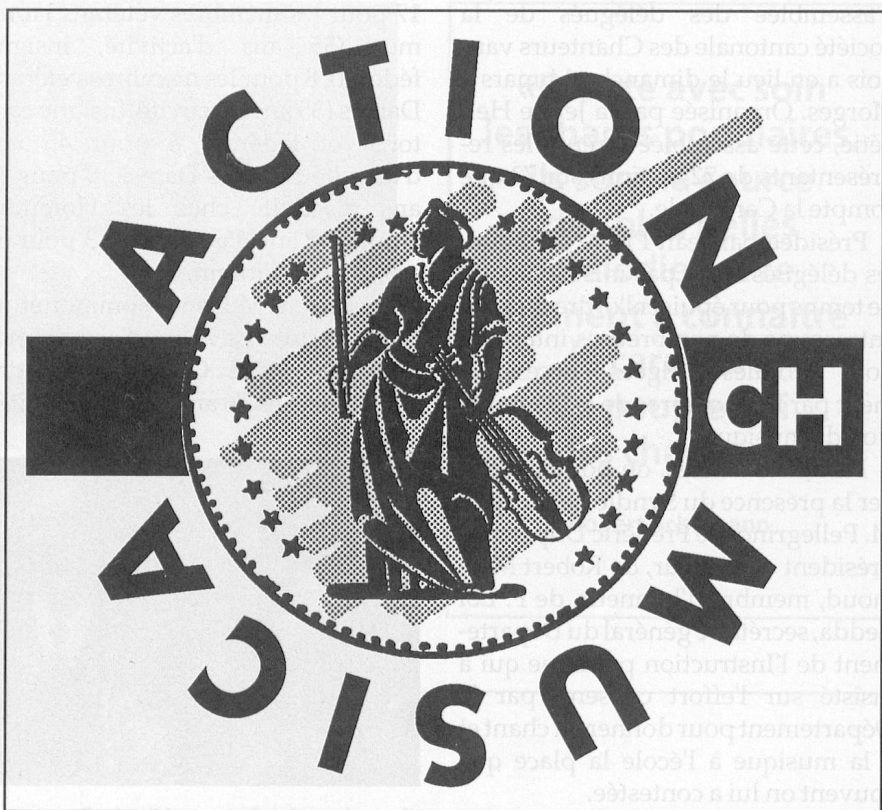
Pour une étude exhaustive de la signification économique et sociale de la vie musicale en Suisse

Toute la ville en parle: aucune branche artistique n'a été aussi touchée que la musique par le train de récession et par les mesures de réduction de subventions consécutives.

Le Conseil Suisse de la Musique CSM, qui représente les intérêts de l'ensemble de la vie musicale suisse en tant qu'association faitière de toutes les associations musicales suisses, sous la présidence de Willi Gohl, veut par là renforcer sa force argumentative au niveau politique. C'est pourquoi il a décidé à l'unanimité, lors de son Assemblée des Délégués 1992, de demander à Paul Huber du fameux «Groupe de Recherche et de Conseil Interdisciplinaire SA» GRCI de Bâle, une étude statistique exhaustive de la signification économique et sociale de la vie musicale en Suisse. Mais le projet ne pourra démarrer que lorsque les moyens financiers seront obtenus.

Il s'agit, avec cette première étude spécifiquement musicale en Suisse, qui doit être réalisée en collaboration avec l'Office Fédéral de la Statistique, d'une recherche unique, au cours de laquelle on collectera des données et des informations sur une large base, et on analysera des systèmes complexes pour les décrire. Si les amis de la musique, dans les pays voisins du nôtre, peuvent se baser depuis longtemps sur de telles études spécifiquement musicales pour renforcer leur efficacité argumentative dans la sphère politique, nous manquons jusqu'ici en Suisse de tels arguments fondés scientifiquement. Et dans le cadre du combat contre le démontage de l'enseignement de la musique dans l'éducation publique au niveau européen, cette étude du CSM forme de plus une base de négociations d'une urgente nécessité.

Mais les effets d'une telle étude statistique ne pourront se développer pleinement que si l'on perçoit derrière



elle la solidarité de toutes les associations musicales et de tous les Mélomanes. C'est pourquoi elle devrait être autofinancée le plus tôt possible. Le groupe de travail mis en place dans ce but lors de l'Assemblée des délégués, en accord avec les présidents et présidentes des associations musicales centrales prévoit que seule une contribution de solidarité de tous les membres du CSM, et donc de vous aussi, rendra possible le financement de cette étude, dont le budget est estimé à environ 200'000 francs.

Le comité central de l'USC a pris connaissance, lors de sa dernière séance, du project CH-MUSICA.

Il approuve pleinement l'action de solidarité de la part des associations.

Vos dons seront les bienvenus, sous le CP 50-108-9 sous la rubrique "Ch-MUSICA"



La mélodie est un des cadeaux les plus précieux qu'une divinité invisible a fait à l'humanité.